Chronique de Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **5 (1959)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE de SUISSE ROMANDE

par J.-P. Nicod

★ ★ ★

Un beau chahut à Genève.

Les innombrables Sociétés de notre pays ont, dans leurs statuts, un point commun : elles doivent tenir une Assemblée annuelle. Celle-ci se déroule selon un ordre du jour classique, qui commence par le rapport du Président et finit, après les « divers et propositions individuelles », par un verre de blanc ou un banquet, selon l'état des finances.

L'Assemblée annuelle du Touring-Club Suisse (T.C.S.) aurait dû suivre ce programme de tout repos si... les Zuricois n'avaient pas engagé, dès sa convocation, une campagne virulente contre les organes directeurs de l'Association. Il faut dire que l'an passé, sur le plan cantonal, la section de Zurich du T.C.S. avait enregistré un « coup d'Etat » peu banal, toute l'équipe aux postes de commande ayant été proprement « déboulonnée », parce qu'on lui reprochait une gestion louvoyante, un manque d'activité notoire et même une certaine sénilité.

Passant de l'échelon cantonal à l'échelon fédéral, les jeunes Turcs des bords de la Limmat, emmenés par leur Président, un certain M. Muller, décidèrent qu'il était temps de procéder également dans les hautes sphères à un vaste nettoyage de printemps : rajeunissement des membres du Comité, changement de politique dans l'Administration des fonds, déplacement du Siège central de Genève, où il est installé depuis toujours, dans une ville moins excentrique, Berne ou Lucerne par exemple, ou, à l'extrême rigueur (!), Zurich. Le Comité zuricois engagea donc ses membres à faire nombreux le déplacement de Genève, où se tiendrait l'Assemblée, — qui, les autres années, ne réunissait guère que quelques dizaines de membres fervents, toujours disposés à dire « approuvé ! », « on prend les mêmes et on continue », et à passer à l'ordre du jour.

Mais les autres sections veillaient : elles invitèrent leurs membres à se déplacer eux aussi en masse vers le bout du lac, pour majoriser ces affreux Zuricois qui, de plus en plus, considèrent que l'Helvétie n'est plus guère que la banlieue de leur métropole. C'est ainsi que le 20 juin, pas moins de 13.000 Técéistes étaient réunis à la patinoire genevoise qui, malgré son nom et sa destination, était une étuve. Le Président central, l'avocat Adrien Lachenal, ancien conseiller aux Etats, eut, dès le début des débats, beaucoup de peine à contrôler son monde. Et lorsqu'il voulut donner la parole à M. Muller, chef de l'opposition, un chahut infernal éclata dans la salle. L'assemblée dégénérait en meeting, — avec tout ce que ce terme peut comporter de partisan. M. Muller repartit sans pouvoir placer un mot, la gestion du Comité fut approuvée sans autres, et les nouveaux statuts acceptés, qui prévoient que cette « Assemblée générale » sera désormais remplacée par une Assemblée des délégués, moins nombreuse, et, probablement, plus apte à faire du bon ouvrage.

Il est inutile, je pense, de préciser que les comptes rendus de cette journée genevoise ne manquèrent pas d'acidité. A juste titre, une grande partie des chroniqueurs (et pas seulement les Zuricois) relevèrent que le système démocratique avait été foulé aux pieds et que, malgré tout ce que l'on pouvait penser de lui, M. Muller aurait dû pouvoir s'exprimer. Ses critiques ont paru dès lors un peu partout dans la presse ; si certaines dépassent mes compétences, d'autres semblent assez justifiées. Il est certain, notamment, que le Conseil d'administration du T.C.S. est composé dans sa grande majorité de vieux messieurs qu'intéressent davantage les titres, les honneurs, et, peut-être, les jetons de présence que l'activité pure. Il est certain aussi que, vu son accroissement énorme depuis la fin de la guerre (330.000 membres actuellement), le T.C.S. est devenu une vaste entreprise qui doit être, pratiquement, gérée comme une affaire et non comme une société : à 20 francs de cotisation par membre, cela fait déjà près de 7 millions de francs suisses (800 millions français) chaque année...

Bref, la journée « épique » de Genève, au lieu de marquer un terme, semble bien avoir été le début d'une polémique, dont on ne sait pas très bien où elle aboutira.

Nouvelles brèves.

L'exposition A.I.D.A., organisée par l'Association Internationale des Détaillants de l'Alimentation, au Comptoir suisse, à Lausanne, a reçu en quinze jours 180.000 visiteurs.

Le premier coup de pioche a été donné, sous forme d'un premier coup de mine, au Grand Saint-Bernard où l'on a, du côté suisse, commencé le 18 juin les travaux de percement du tunnel routier. Le chantier du côté italien est ouvert depuis six mois. On prévoit que le tunnel sera terminé en juin 1961. Passage escompté : 300.000 véhicules par année.

★ ★ ★

L'acteur Yul Brinner a acheté une villa à Saint-Sulpice, entre Lausanne et Morges, et loué un appartement (pas encore terminé) en pleine ville de Lausanne. Encore un Vaudois qui s'ignorait...

A Saint-Prex, entre Morges et Nyon, c'est un autre acteur de Hollywood, William Holden, qui a désormais pignon sur rue et sur lac.

★ ★ ★

Le roi du Maroc a loué à Montreux un étage entier (32 chambres) du Palace. On escompte également sur la Riviéra l'arrivée plus ou moins discrète d'Ibn Séoud, roi d'Arabie, qui viendrait suivre un traitement chez le célèbre docteur Niehans.

Jean-Pierre NICOD.